



La Municipalité de
SAINTE-CHRISTINE

646, 1^{er} Rang
Sainte-Christine (Québec) J0H 1H0

ste-christine.com

Tél. : 819 858-2828
Fax : 819 858-9911

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue **le lundi 10 août 2020, à 20h00**, en la Salle du Conseil au 629 rue des Loisirs à Sainte-Christine, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 1763 Chemin Derome, lot numéro 1 825 276.

Cette demande vise à régulariser la situation suivante :

La propriété localisée au 1763 Chemin Derome se situe à l'angle de deux rues, et il s'agit par conséquent d'un terrain d'angle qui comporte deux cours avant.

La propriété se situe dans la zone 506, où la marge de recul avant minimale est de 10 m.

La propriétaire souhaite construire un garage d'une superficie de 28' x 32', d'une hauteur de 5 mètres, dans la cour avant secondaire qui fait face au Chemin Witty. Le garage serait implanté à environ 80' (24,38 mètres) du Chemin Witty.

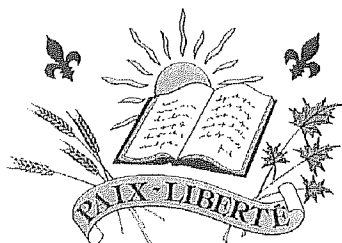
Le Règlement de zonage 254-02 précise à l'article 6.3 les usages autorisés dans la cour avant. Comme il n'est pas spécifié à cet article que les bâtiments accessoires peuvent se trouver en cour avant, il est interdit de construire ce garage.

La demande vise donc à autoriser la construction d'un bâtiment accessoire dans la cour avant secondaire de la résidence, à environ 80' de l'emprise publique du Chemin Witty.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la **séance du 10 août 2020**.

Donné à Sainte-Christine, ce 27 jour de juillet 2020.

Annik Martin
Directrice générale et secrétaire-trésorière



La Municipalité de
SAINTE-CHRISTINE

646, 1^{er} Rang
Sainte-Christine (Québec) J0H 1H0

ste-christine.com

Tél. : 819 858-2828

Fax : 819 858-9911

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Annik Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Christine, certifie avoir publié l'avis public du recto, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil entre 8h00 et 19h00 ce 27 juillet 2020 ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 juillet 2020.

Annik Martin
Directrice générale et secrétaire-trésorière